

Le prix du savoir

L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada

1

# La valeur d'un diplôme : éducation, emploi et gains au Canada

Joseph Berger et Andrew Parkin



# I. Introduction

Il est important que chacun ait accès aux études postsecondaires.

Ce chapitre présente des données qui soutiennent l'importance d'élargir l'accès aux études postsecondaires au Canada.

Il démontre que la relation entre l'emploi, les gains et les études supérieures demeure claire : les diplômés des études postsecondaires sont plus susceptibles d'être employés et de gagner davantage d'argent que ceux qui n'ont pas continué leurs études après le secondaire.

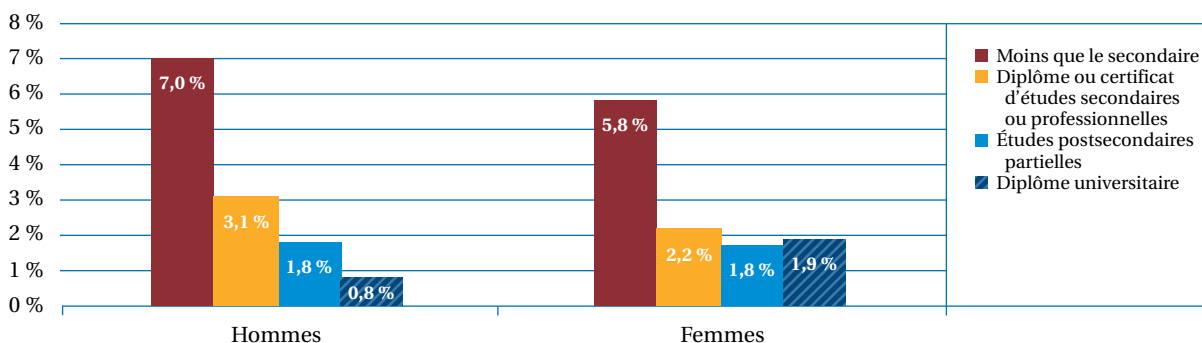
Pour cette raison, ils sont les plus gros contributeurs aux recettes fiscales qui soutiennent les programmes et les services clés fournis par les gouvernements.

Ces données doivent être soulignées afin de contrer les affirmations selon lesquelles on met déjà trop de pression sur les jeunes Canadiens pour qu'ils poursuivent des études postsecondaires, et l'accès à celles-ci devrait être restreint afin de ne pas diluer la valeur marchande d'un diplôme. Nonobstant ces affirmations, les données montrent que tandis que le nombre de diplômés des études postsecondaires s'est accru dans les dernières années, les avantages d'un diplôme quant à l'emploi plus stable et aux gains plus élevés n'ont pas diminué.

Pour ne citer qu'un exemple, l'écart entre les taux de chômage des jeunes Canadiens qui ont un niveau de scolarité moins élevé et ceux qui ont un niveau de scolarité plus élevé s'est élargi au cours des 35 dernières années. Le taux de chômage des jeunes hommes qui n'ont pas fait d'études secondaires s'est accru de sept points de pourcentage entre 1971 et 2005, comparativement à une augmentation de moins d'un point pour ceux qui possèdent un diplôme universitaire. Le taux de chômage des jeunes femmes qui ne possèdent pas de diplôme d'études secondaires s'est accru trois fois plus au cours de la même période que celui des jeunes femmes qui possèdent un diplôme d'études universitaires (voir la figure 1.I.1). Comme nous le verrons ci-dessous, une tendance similaire est évidente au chapitre des gains.

Les avantages des études postsecondaires quant aux résultats obtenus sur le marché du travail ne sont qu'une des raisons pour lesquelles l'accès est important. Dans l'édition précédente du *Prix du savoir* (Berger, Motte et Parkin, 2007), nous avons fait valoir une autre raison, à savoir que la démographie changeante du Canada entraînera bientôt une diminution du nombre de jeunes adultes au sein de la population. Par conséquent, si la participation aux études

**Figure 1.I.1 – Croissance des taux de chômage des 25 à 34 ans, selon l'éducation, entre 1971 et 2005 (en points de pourcentage)**



postsecondaires n'est pas élargie, le nombre de diplômés collégiaux et universitaires au Canada diminuera également. Terminer la prochaine décennie avec moins de diplômés des études postsecondaires n'est pas une perspective encourageante pour un pays aussi dépendant du capital humain que le Canada.

Notre argument n'a pas été bien accueilli par tous : certains ont préféré parler du « mythe » du taux d'inscription décroissant (Charbonneau, 2007; cf. Berger, 2008a). Toutefois, les chiffres les plus récents<sup>1</sup> confirment que le taux d'inscription à temps plein à l'université est déjà en déclin dans quatre provinces et qu'il augmente perceptiblement dans seulement deux provinces. Au niveau collégial, le taux d'inscription a connu un ralentissement de sa croissance dans les premières années de la présente décennie avant de commencer sa première décroissance en plus de 10 ans, entre 2004 et 2005. En fait, l'argument démographique est plus pertinent que jamais.

Dans ce chapitre, toutefois, nous redirigeons quelque peu notre regard afin d'examiner la façon dont l'élargissement de l'accès à l'éducation supérieure rapporte des dividendes en ouvrant des possibilités plus nombreuses aux personnes qui entrent sur le marché du travail.

Comme plusieurs avant nous l'ont souligné, peu d'investissements, s'il en est, peuvent générer un rendement aussi élevé que les études supérieures. Les éléments de preuve selon lesquels les études postsecondaires génèrent un rendement positif sont si bien connus qu'il ne semble pas nécessaire de réexaminer cette question.

Malheureusement, tous les commentateurs ayant accès aux médias ne sont pas enclins à fonder leurs arguments sur les éléments de preuve. Récemment, plusieurs idées ont été formulées, à savoir qu'il y a trop d'étudiants au Canada, et non trop peu. Certains se demandent si les études supérieures valent autant la peine que les gens le croient, compte tenu du fait qu'elles sont devenues si usuelles. Les sociologues James Côté et Anton Allahar, par exemple, parlent d'un « surplus de diplômés d'études supérieures » qui a entraîné une « perte de la valeur marchande » des attestations d'études (Côté et Allahar, 2007, 177).

D'autres déplorent le fait que beaucoup d'étudiants, au niveau universitaire à tout le moins, sont lamentablement sous préparés ou non motivés, et qu'ils ne devraient tout simplement pas être inscrits aux études supérieures. Prises en bloc, ces réflexions mènent certains à se demander si nous rendons réellement service aux jeunes en leur suggérant que les études postsecondaires sont plus importantes que jamais pour leur avenir. Comme Margaret Wente du *The Globe and Mail* l'affirme : « Tout le monde sait qu'aujourd'hui, vous êtes voué à la ruine si vous n'allez pas à l'université. Autrement, vous ne serez pas à la hauteur dans cette économie du savoir. ... Mais peut-être que le vrai problème est tout à fait autre chose. Peut-être qu'il ne s'agit pas d'un nombre trop faible de jeunes qui vont à l'université, mais bien d'un nombre trop élevé. » (Wente 2008, p. A23).

Afin de contrer le mythe récurrent selon lequel les études postsecondaires sont surévaluées, nous fournissons une mise à jour des données sur les avantages d'un diplôme collégial ou universitaire en montrant que les gains des diplômés des études postsecondaires ont augmenté au-dessus du taux d'inflation entre 2000 et 2007. Nous démontrons que les gains salariaux, qui captent l'écart relatif entre les personnes qui ont un niveau d'éducation plus élevé et celles qui ont un niveau d'éducation moins élevé, ont continué d'augmenter depuis 1980. Cela s'est produit au cours d'une période de croissance importante dans la population des diplômés du postsecondaire au Canada. La valeur d'une attestation d'études postsecondaires a augmenté à un rythme plus rapide que la part de la population poursuivant une forme quelconque d'études supérieures. En d'autres termes, la valeur des diplômes s'est accrue même si ces derniers sont devenus moins rares. Finalement, nous démontrons que les avantages des études postsecondaires bénéficient non seulement à la personne, mais également à la société canadienne dans son ensemble.

Rien de tout cela ne signifie que les préoccupations quant aux normes moins élevées des collèges et des universités dans cette ère d'études postsecondaires de « masse » sont injustifiées. Toutefois, le remède

1. Ces chiffres sont présentés au chapitre 2.

pour le mal qui touche la tour d'ivoire ne devrait pas être, encore une fois, de restreindre à l'élite l'accès aux études supérieures, comme certains le suggèrent (Malick, 2009; Dehaas, 2009). Si nous voulons garantir que les normes sont maintenues (ou mieux, qu'elles sont augmentées), nous devrions réfléchir à la façon dont l'accès aux études supérieures au Canada peut être combiné avec l'excellence au sein du secteur. Cela exigera des changements dans la relation entre les membres de la faculté et

du personnel des établissements d'études postsecondaires et les étudiants actuels ou futurs.

En fin de compte, notre argument est le suivant : ce n'est pas l'élargissement de l'accès en soi qui menace la qualité des études postsecondaires, mais plutôt les réflexions douteuses qui mènent certains à croire que notre société doit choisir entre deux buts, soit l'élargissement de l'accès ou l'excellence, mais qu'elle ne peut les poursuivre tous les deux.



## II. Les gains au plan salarial

Les dernières données de recensement illustrent le lien entre les études postsecondaires (EPS) et une meilleure stabilité en emploi. Les travailleurs canadiens n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont deux fois et demie plus susceptibles d'être sans emploi que ceux qui détiennent un baccalauréat (voir le tableau 1.II.1). Dans le cas des peuples autochtones, le rapport s'élève à trois fois et demie. Qui plus est, ceux qui ont des niveaux d'éducation moins élevés sont plus susceptibles de figurer parmi les chômeurs chroniques (Brooks, 2005). Le recensement de 2006 a également confirmé que « les études universitaires mènent à l'obtention de gains plus élevés » (Statistique Canada, 2008 17).

Au chapitre des gains, les avantages des études supérieures sont souvent exprimés de deux façons. La première calcule les gains salariaux, ou l'écart dans les gains médians entre les groupes de personnes qui ont des niveaux d'éducation différents. Les gains salariaux associés aux diplômes universitaires, par exemple, sont souvent exprimés comme l'écart moyen dans les gains entre les diplômés des études secondaires et les diplômés des études universitaires. Le deuxième calcule un taux de rendement sur un investissement. Cela prend en compte les coûts des études postsecondaires et est exprimé comme les gains salariaux divisés par les coûts réels et d'option des études postsecondaires (y compris, par exemple, les frais de scolarité, les livres et les revenus cédés pendant les études).

Examinons les gains salariaux. Selon le recensement de 2006, tandis que les gains annuels médians d'un décrocheur sont 15 % moins élevés que ceux d'un diplômé du secondaire, ceux qui détiennent un diplôme collégial gagnent presque 15 % de plus, et ceux qui détiennent un baccalauréat, presque 50 % de plus. En 2005, un détenteur de baccalauréat gagnait 18 000 \$ de plus par année qu'un diplômé du secondaire; un diplômé de l'université qui détient un diplôme postbaccalauréat gagnait 29 000 \$ de plus qu'un diplômé du secondaire. Comme le démontre la

figure 1.II.1, dans toutes les régions du pays, les gains médians augmentent avec l'éducation.

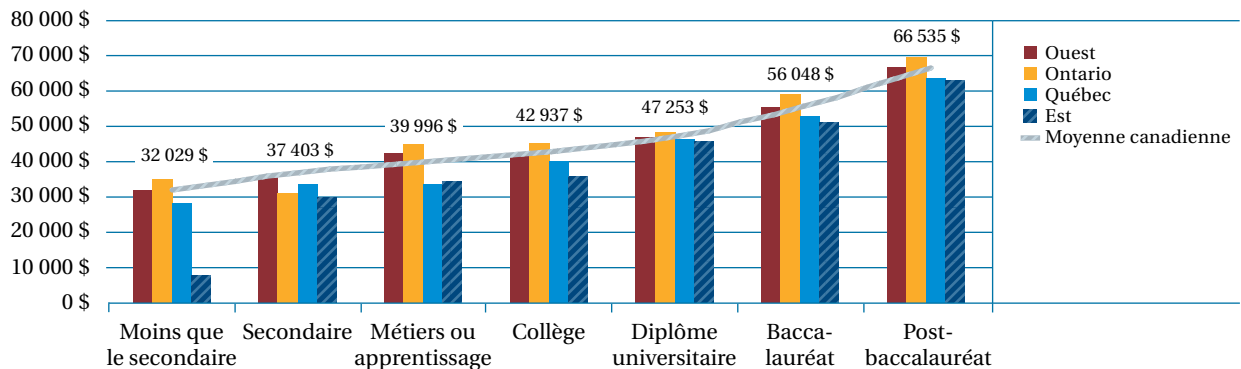
Même la demande récente pour des emplois peu spécialisés dans l'Ouest du Canada souligne les avantages des études supérieures. Selon Chung (2006), les jeunes hommes qui ont des niveaux d'éducation relativement bas ont vu leurs gains augmenter au début de la présente décennie, en raison de la solide économie fondée sur les ressources dans l'Ouest du Canada. Cela dit, leurs gains étaient moins élevés que ceux des jeunes hommes ayant des niveaux d'éducation bas en 1980, et l'écart entre les gains de ces derniers et ceux des hommes très éduqués demeure. Les gains salariaux associés aux études postsecondaires reflètent donc leur propre valeur sur le marché

**Tableau 1.II.1 – Taux de chômage (2006) selon le niveau d'éducation**

|  | Total | Hommes | Femmes | Autochtones |
|--|-------|--------|--------|-------------|
| Aucun certificat d'études secondaires                                  | 11,1  | 10,8   | 11,5   | 22,5        |
| Certificat d'études secondaires ou l'équivalent                        | 7,3   | 7,2    | 7,3    | 12,8        |
| Apprentissage ou certificat ou diplôme d'études professionnelles       | 6,2   | 6,1    | 6,3    | 13,9        |
| Certificat ou diplôme du collège ou du CEGEP                           | 5,0   | 4,9    | 5,0    | 9,9         |
| Certificat ou diplôme universitaire au niveau du baccalauréat ou mieux | 4,5   | 4,1    | 5,0    | 6,4         |

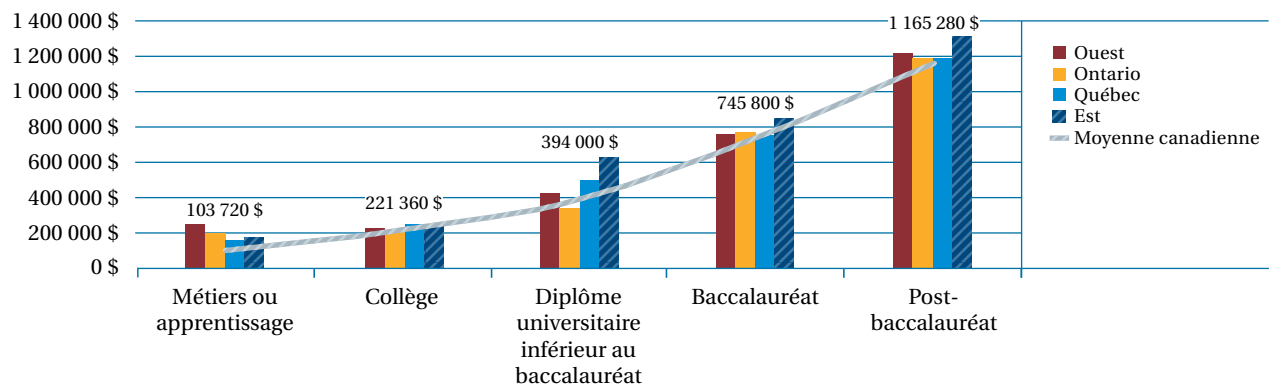
Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

**Figure 1.II.1 – Gains médians en 2005 pour les travailleurs à plein temps toute l'année âgés de 25 à 64 ans selon le niveau d'éducation et la région**



Source : Statistique Canada, *Revenu et gains – Faits saillants en tableau, Recensement de 2006*.

**Figure 1.II.2 – Gains salariaux d'un diplômé du secondaire sur 40 ans, selon la région**



Source : Statistique Canada, *Revenu et gains – Faits saillants en tableau, Recensement de 2006*. Calculs des auteurs<sup>2</sup>.

du travail et la valeur décroissante d'un diplôme d'études secondaires (même une fois que les effets des phases d'expansion des ressources régionales sont pris en compte).

Tandis que l'écart dans le revenu selon le niveau d'éducation est important pour toute année donnée, l'effet sur le cours d'une vie est remarquable (voir la figure 1.II.2 et le tableau 1.II.2). Comme le démontre la figure 1.II.2, sur 40 ans, un diplômé des études collégiales gagnera 394 000 \$ de plus qu'un diplômé du secondaire, et un détenteur de baccalauréat gagnera 745 800 \$ de plus.

Statistique Canada fait remarquer que ce type de chiffres sous-estime les écarts réels entre les gains des travailleurs qui ont des niveaux d'éducation plus bas et ceux qui ont des niveaux d'éducation plus élevés, parce qu'ils comparent uniquement les travailleurs à plein temps. Comme nous l'avons vu, ceux qui ont un niveau d'éducation plus bas sont plus susceptibles d'être sans emploi et, par conséquent, de n'avoir aucun gain, ce que les montants des gains indiqués ici ne prennent pas en compte (Statistique Canada, 2008a 18).

2. Remarque : Cette figure multiplie les gains salariaux annuels moyens parmi les 24 à 64 ans en 2006 par 40 et s'approche ainsi de la durée de vie d'une personne sur le marché du travail. Par conséquent, elle ne prend pas en compte la prévision selon laquelle les personnes ayant des niveaux d'éducation plus bas travailleront un plus grand nombre d'années (parce qu'un diplômé du secondaire entrera sur le marché du travail à un âge plus jeune qu'un diplômé des études postsecondaires, peut-être 10 ans ou plus avant le détenteur d'un doctorat, et également parce que les personnes dont les gains annuels sont plus élevés pourraient prendre leur retraite plus tôt et vivre des épargnes émanant des gains salariaux annuels).

**Tableau 1.II.2 – Gains salariaux d'un diplômé du secondaire sur 40 ans, selon la province**

| Lieu                      | Moins que le secondaire | Métiers ou apprentissage | Collège    | Diplôme universitaire inférieur au baccalauréat | Baccalauréat | Post baccalauréat |
|---------------------------|-------------------------|--------------------------|------------|---|--------------|-------------------|
| Canada                    | -214 960 \$             | 103 720 \$               | 221 360 \$ | 394 000 \$                                      | 745 800 \$   | 1 165 280 \$      |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | -191 600 \$             | 243 520 \$               | 339 480 \$ | 866 520 \$                                      | 997 560 \$   | 1 527 640 \$      |
| Île-du-Prince-Édouard     | -91 640 \$              | 171 320 \$               | 233 120 \$ | 580 000 \$                                      | 748 520 \$   | 1 157 440 \$      |
| Nouvelle-Écosse           | -147 600 \$             | 164 040 \$               | 197 360 \$ | 509 040 \$                                      | 765 600 \$   | 1 289 960 \$      |
| Nouveau-Brunswick         | -128 080 \$             | 155 600 \$               | 196 160 \$ | 567 320 \$                                      | 884 480 \$   | 1 272 640 \$      |
| Québec                    | -215 080 \$             | 4 760 \$                 | 247 760 \$ | 504 880 \$                                      | 753 400 \$   | 1 189 600 \$      |
| Ontario                   | -181 800 \$             | 204 880 \$               | 220 640 \$ | 343 600 \$                                      | 769 720 \$   | 1 188 480 \$      |
| Manitoba                  | -155 400 \$             | 127 680 \$               | 215 040 \$ | 454 200 \$                                      | 728 480 \$   | 1 210 080 \$      |
| Saskatchewan              | -175 680 \$             | 166 640 \$               | 244 240 \$ | 503 800 \$                                      | 898 840 \$   | 1 309 840 \$      |
| Alberta                   | -150 160 \$             | 452 520 \$               | 274 720 \$ | 522 280 \$                                      | 891 960 \$   | 1 376 440 \$      |
| Colombie-Britannique      | -197 800 \$             | 230 760 \$               | 169 760 \$ | 226 080 \$                                      | 536 760 \$   | 956 760 \$        |
| Yukon                     | -145 480 \$             | 190 480 \$               | 197 360 \$ | 235 840 \$                                      | 791 000 \$   | 980 080 \$        |
| Territoires du Nord-Ouest | -392 200 \$             | 395 120 \$               | 313 840 \$ | 342 400 \$                                      | 840 120 \$   | 1 372 360 \$      |
| Nunavut                   | -891 040 \$             | -4 000 \$                | 192 640 \$ | *   | 998 520 \$   | 1 192 520 \$      |

\* Trop incertain pour être publié.

Source : Statistique Canada, *Revenu et gains – Faits saillants en tableau, Recensement de 2006*. Calculs des auteurs.

## Variations provinciales

Comme le démontre le tableau 1.II.2, les gains salariaux associés aux études postsecondaires varient considérablement d'une province à l'autre. Les gains salariaux pour un baccalauréat sont les plus élevés à Terre-Neuve-et-Labrador, où une personne qui obtient un premier diplôme est susceptible de gagner un peu moins d'un million de dollars de plus qu'un diplômé du secondaire. À presque 900 000 \$, les gains salariaux associés aux études collégiales sont également les plus élevés à Terre-Neuve. Les gains salariaux associés aux études postsecondaires les moins élevés se trouvent en Colombie-Britannique, où un diplômé des études collégiales peut s'attendre à gagner environ 225 000 \$ de plus qu'un diplômé du secondaire et un détenteur de baccalauréat peut faire des gains d'environ un demi-million de dollars au fil d'une vie professionnelle. Cependant, ces variations peuvent en révéler plus au sujet des gains des diplômés des études secondaires qu'au sujet des gains des diplômés des études postsecondaires. Parce que les salaires des

diplômés du secondaire dans le Canada Atlantique sont plus bas que ceux du reste du pays, les gains salariaux associés aux études postsecondaires (qui mesurent simplement les gains d'un diplômé du collège ou de l'université par rapport à ceux d'un diplômé du secondaire) peuvent sembler plus importants. Dans le même ordre d'idées, parce que les diplômés du secondaire dans l'Ouest du Canada sont relativement mieux payés, les gains salariaux associés aux études postsecondaires peuvent sembler un peu plus modérés. Le fait que le diplômé du secondaire moyen en Colombie-Britannique gagne plus qu'un diplômé du collège typique dans les Maritimes est davantage une indication des différentes économies dans ces deux parties du pays que de la valeur des études supérieures. Plus précisément, même dans les provinces canadiennes où les diplômés du secondaire réussissent raisonnablement bien sur le marché du travail, les diplômés des études postsecondaires réussissent considérablement mieux.



Les constatations les plus récentes de l'Enquête nationale auprès des diplômés fournissent des données supplémentaires sur les gains des diplômés canadiens. Comme le révèle la figure 1.II.3, les gains des diplômés des études postsecondaires ont augmenté depuis le milieu des années 90. Après l'ajustement pour l'inflation, les diplômés des études collégiales de la classe de 2005 ont déclaré les mêmes gains que ceux qui ont obtenu leur diplôme cinq ans plus tôt (les deux cohortes ont été sondées deux ans après que les étudiants aient obtenu leur diplôme). Les diplômés de l'université gagnaient environ trois pour cent de plus que leurs collègues de la classe de 2000.

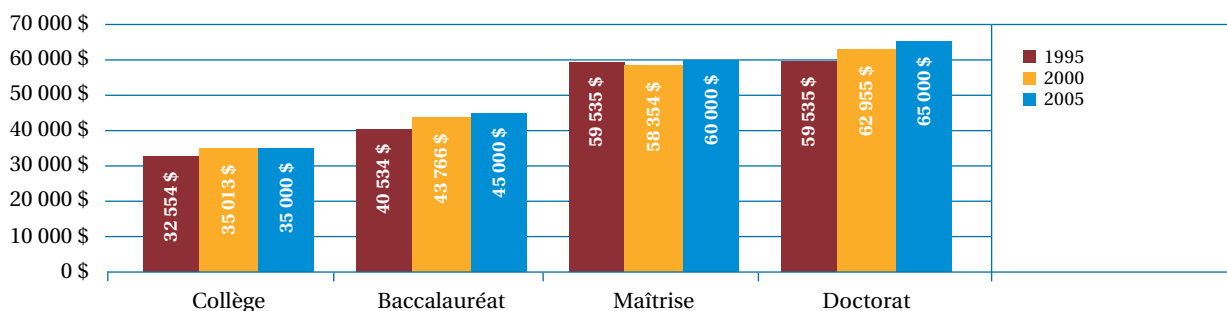
De plus, les étudiants de la classe de 2005 réussissaient mieux plus tôt dans leurs vies de travail que ceux qui ont obtenu leur diplôme en 1995. Au même moment après l'obtention de leur diplôme, les diplômés des études collégiales de la classe de 2005 gagnaient 7,5 % de plus que les étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 1995. Les détenteurs de baccalauréat et de doctorat gagnaient environ 10 % de plus que leurs pairs de 10 ans auparavant. (Les détenteurs de maîtrise gagnaient moins de 1 % de plus, alors que les gains des détenteurs de maîtrise ont atypiquement diminué entre 1995 et 2000.)

### Les effets du ralentissement économique

La croissance des gains indiquée dans la figure 1.II.3 s'est produite pendant une période de croissance économique. Il reste à voir comment les gains des diplômés du collège et de l'université seront touchés par les circonstances économiques actuelles. Cependant, il y a bonne raison de s'attendre que, même si les gains des diplômés sont négativement touchés par le ralentissement actuel, les diplômés du collège et de l'université réussiront mieux que ceux qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études postsecondaires. Comme mentionné ci-dessus, par exemple, selon un examen des tendances à long terme du chômage, tandis que les taux de chômage entre 1971 et 2005 ont augmenté pour

tous les travailleurs, ils ont augmenté plus rapidement pour ceux qui avaient des niveaux d'éducation plus bas (Morissette et Hou, 2006). Plus récemment, bien que le taux d'emploi global au Canada entre octobre 2008 et avril 2009 a diminué de 1,9 pour cent, la diminution a été particulièrement importante dans les industries qui emploient traditionnellement des travailleurs ayant des niveaux d'éducation plus bas, comme le secteur de la construction (diminution de 8,5 pour cent), le secteur manufacturier (6,5 pour cent) et le secteur des ressources naturelles (5,9 pour cent) (Statistique Canada, 2009b).

**Figure 1.II.3 – Gains médians parmi les diplômés des études postsecondaires au Canada, selon le niveau d'études et l'année de diplomation, 1995-2005 en dollars constants de 2007**



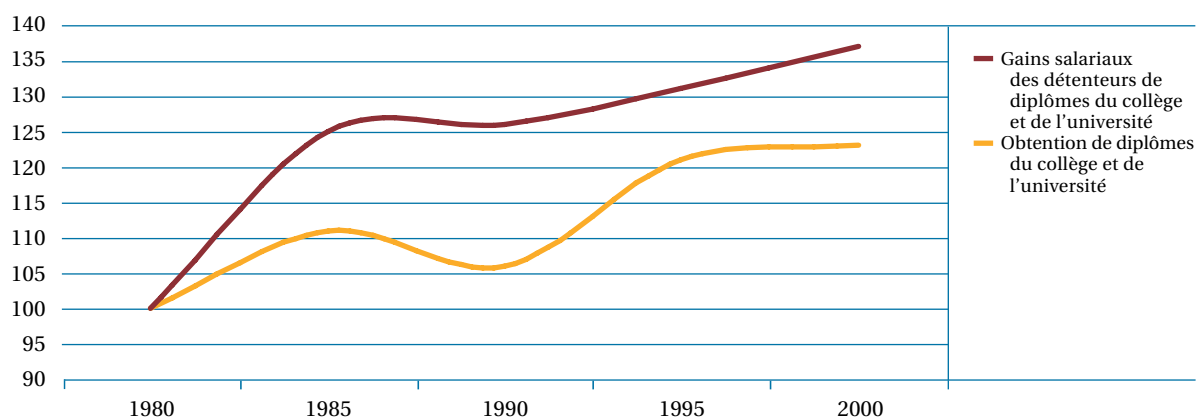
Note : Le revenu était noté deux ans après l'obtention du diplôme (1997, 2002, 2007).

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des diplômés.

Boothby et Drewes (2006), qui utilisent les données du recensement pour analyser les tendances dans les résultats scolaires à l'échelle nationale depuis 1980, fournissent un examen beaucoup plus prudent de cette question. Comme le démontre la figure 1.II.4, les gains salariaux associés aux études postsecondaires ont continué d'augmenter depuis 1980, en dépit de l'augmentation simultanée de la proportion de la population qui détient une attestation d'études postsecondaires. En règle générale, depuis 1980, les gains salariaux associés aux études postsecondaires, c'est

à-dire l'écart entre les gains d'un diplômé des études postsecondaires et ceux d'un diplômé des études secondaires, ont augmenté encore plus rapidement que le taux de scolarité au Canada<sup>3</sup>. Entre 1980 et 2000, le taux d'obtention de diplômes d'études collégiales et universitaires a augmenté de 23 %, tandis que les gains salariaux associés aux études postsecondaires ont augmenté de 37 %. Bien que les diplômes d'études supérieures soient moins rares qu'il y a 25 ans, ils semblent avoir une valeur relative *plus importante*.

**Figure 1.II.4 – Changement relatif dans le taux d'obtention de diplômes d'études collégiales et universitaires et dans les gains salariaux des diplômés du collège et de l'université au Canada, 1980-2000**



Remarque : L'échantillon est restreint aux diplômés du secondaire qui ont achevé un programme collégial ou un programme de niveau baccalauréat, mais pas les deux.

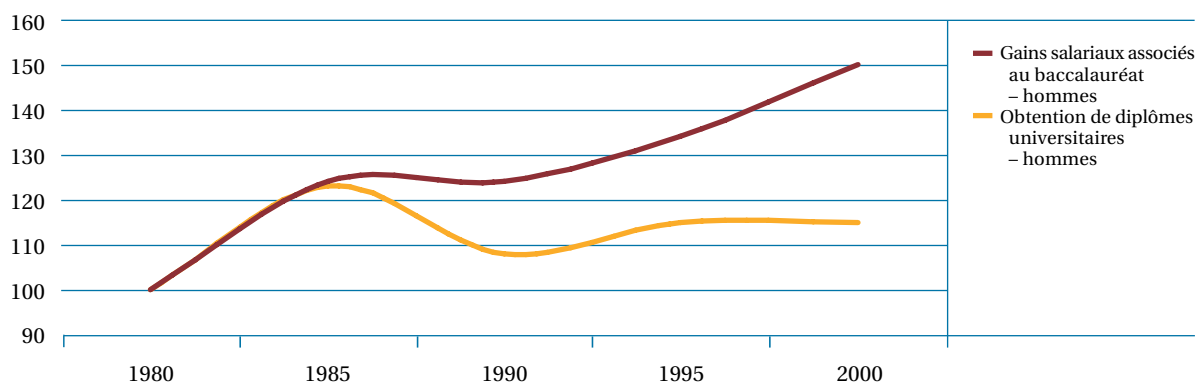
Source : Données de recensement provenant de Boothby et Drewes, 2006. Calculs de l'auteur.

3. Il est à noter que, bien que ces chiffres proviennent de l'article de Boothby et Drewes, ces auteurs ne soutiennent pas que les augmentations dans le taux de scolarité doivent nécessairement entraîner des augmentations concomitantes dans les gains salariaux. Notre argument est simplement que ceux qui se demandent si l'augmentation n'a pas érodé la valeur relative d'un diplôme devraient examiner de plus près le type d'éléments de preuve produits par Boothby et Drewes.

Bien que la tendance générale soit positive, certains types de diplômés des études postsecondaires réussissent mieux que d'autres. Par exemple, tandis que les gains salariaux associés à un diplôme de premier cycle ont augmenté à un taux plus rapide que l'obtention des diplômes parmi les hommes, le contraire s'est produit parmi les femmes, comme le démontrent les figures 1.II.5a et 1.II.5b. Au niveau collégial, bien que les gains salariaux aient presque doublé entre 1980 et 2000, ceux des femmes ont affiché une croissance plus lente qui s'est stabilisée vers la fin des années 90 (voir les figures 1.II.6a et 1.II.6b).

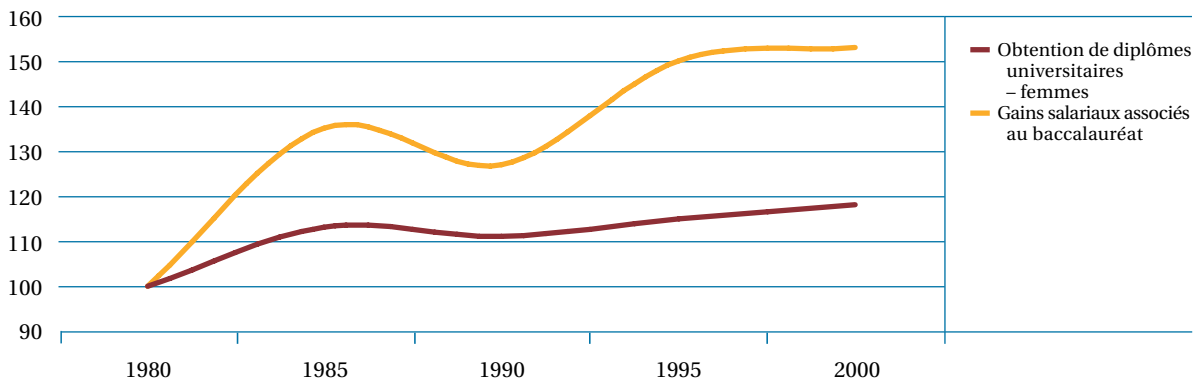
Ces données suscitent trois observations. Premièrement, la tendance générale se maintient à tous les niveaux du postsecondaire et pour les deux sexes. Par exemple, bien que les diplômés femmes des études collégiales ne bénéficient pas des mêmes gains salariaux que leurs homologues hommes – peut-être parce que les types de domaines dans lesquels les hommes et les femmes étudient en règle générale sont récompensés différemment sur le marché du travail – les femmes tireront quand même avantage des études supérieures. La deuxième observation concerne ce qui n'est pas montré par ces données, notamment la

**Figure 1.II.5a – Changement relatif dans l'obtention de diplômes universitaires par les hommes et dans les gains salariaux des hommes diplômés d'une université au Canada, 1980-2000**



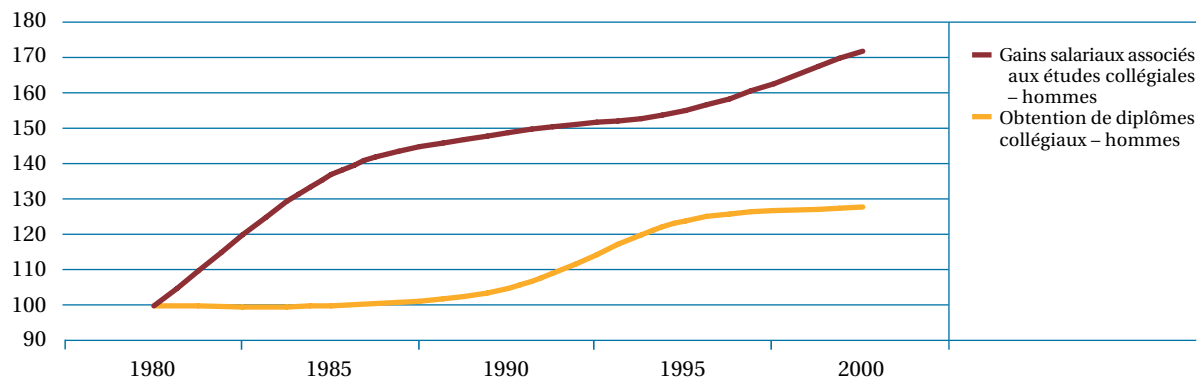
Source : Données de recensement provenant de Boothby et Drewes, 2006. Calculs de l'auteur.

**Figure 1.II.5b – Changement relatif dans l'obtention de diplômes universitaires par les femmes et dans les gains salariaux des femmes diplômées d'une université au Canada, 1980-2000**



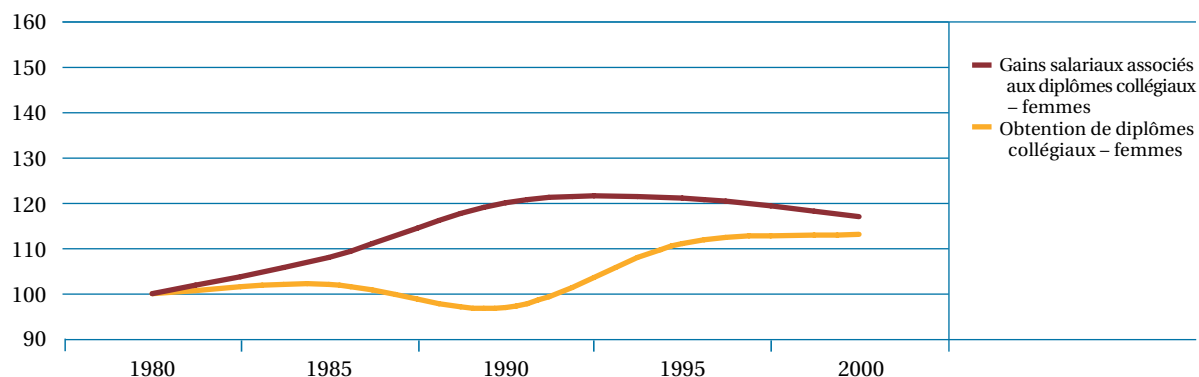
Source : Données de recensement provenant de Boothby et Drewes, 2006. Calculs de l'auteur.

**Figure 1.II.6a – Changement relatif dans l'obtention de diplômes collégiaux par les hommes et dans les gains salariaux des hommes diplômés du collégial au Canada, 1980-2000**



Source : Données de recensement provenant de Boothby et Drewes, 2006. Calculs de l'auteur.

**Figure 1.II.6b – Changement relatif dans l'obtention de diplômes collégiaux par les femmes et gains salariaux associés aux femmes diplômées du collégial au Canada, 1980-2000**



Source : Données de recensement provenant de Boothby et Drewes, 2006. Calculs de l'auteur.

situation socio-économique des diplômés avant le début de leurs études. Nous ne savons pas comment les gains salariaux des personnes issues de milieux modestes diffèrent de ceux des personnes de milieux plus aisés. Troisièmement, il vaut la peine de garder à l'esprit que les gains salariaux sont une pièce à deux faces : en l'an 2000, un diplômé des études postsecondaires bénéficie d'une situation plus avantageuse que celui qui a obtenu son diplôme 20 ans plutôt, et un diplômé du secondaire vit une situation moins avantageuse. Tandis qu'obtenir un diplôme du secondaire est mieux que de décrocher, un tel diplôme vaut moins que jamais auparavant.

En résumé, les éléments de preuve les plus récents suggèrent deux choses :

- Les gains des diplômés des études postsecondaires continuent de s'améliorer.
- Les gains salariaux associés aux attestations d'études supérieures, lorsqu'ils sont comparés avec les gains d'un diplômé du secondaire, continuent également de croître.

Évidemment, le portrait n'est pas complet si l'on ne tient pas compte des coûts des études postsecondaires. Ces derniers sont pris en compte dans la section suivante sur les taux de rendement.

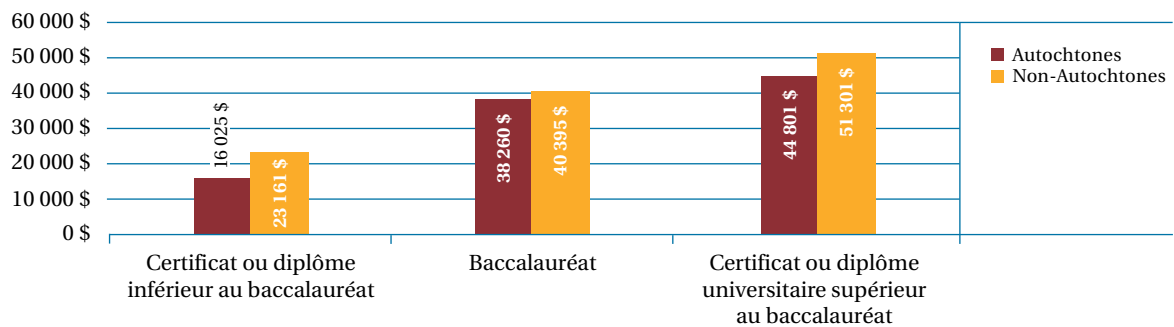
## Études postsecondaires, gains et Autochtones au Canada

Selon les données de recensement provenant de Statistique Canada, les diplômés autochtones des études postsecondaires déclarent des gains qui s'approchent de ceux des Canadiens non-autochtones. Comme le démontre la figure 1.II.7 ci-dessous, l'écart dans les gains entre les Autochtones et les Canadiens non-autochtones est le plus faible pour ceux qui ont obtenu un baccalauréat. (La tendance est similaire à celle qui est montrée pour les taux de chômage dans le tableau 1.II.1, ci-dessus.)

L'écart le plus important a été observé pour ceux qui ont obtenu un certificat ou un diplôme inférieur

au baccalauréat (Statistique Canada inclut ceux qui détiennent uniquement un diplôme ou un certificat d'études secondaires dans ce groupe également); l'écart entre ceux qui détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat, y compris les cycles supérieurs, la médecine, le droit, etc., est également important. À proprement parler, le revenu médian d'un Autochtone ayant obtenu un certificat représente 70 % de celui d'un non-Autochtone possédant les mêmes compétences. Cette proportion passe à 86 % dans le cas d'un baccalauréat.

**Figure 1.II.7 – Revenu médian parmi les Autochtones et les non-Autochtones en 2005, selon le niveau d'éducation**



Source : Statistique Canada, Recensement 2006.

# III. Taux de rendement

Les études supérieures sont devenues non seulement essentielles à la richesse et à la qualité de vie individuelles et sociétales, mais aussi plus dispendieuses. Depuis les années 90, il y a eu une importante augmentation des frais de scolarité et des coûts additionnels auxquels presque tous les étudiants sont confrontés, y compris les frais accessoires, l'hébergement, les livres et le matériel, la nourriture et le transport<sup>4</sup>. Une compréhension des avantages d'un diplôme postsecondaire doit prendre en compte ces deux tendances. Le taux de rendement permet d'évaluer la valeur de l'éducation comme s'il s'agissait d'un investissement. Il représente la valeur nette de l'éducation une fois que les coûts ont été pris en compte, y compris les frais initiaux, comme les frais de scolarité et les livres, et les coûts tels que le revenu cédé. Le taux de rendement agit comme un taux d'intérêt de facto qui équivaut à la proportion du coût total rendu à la personne à titre de bénéficiaire, sous forme de gains. Exprimé en pourcentage, le taux de rendement permet la comparaison des investissements dans l'éducation par rapport aux produits financiers.

Les chercheurs canadiens ont confirmé que les rendements des études postsecondaires ont augmenté au cours des dernières décennies :

- Selon l'examen d'Emery de la documentation au Canada (2005), les taux de rendement ont augmenté de façon constante à partir des années 60 jusqu'au début des années 90, où ils ont atteint un sommet de 16 % (femmes) et de 12 % (hommes) avant de redescendre quelque peu.
- Belzil et Hansen (2006) ont examiné les taux de rendement à l'aide des données de recensement et ils ont constaté une augmentation au cours des années 90 : 9 % en 1991 et 11 % en 2001 (cette augmentation tend à varier selon la discipline, le sexe et la région). Fait à remarquer, ils démontrent que le taux de rendement des études postsecondaires a augmenté de façon importante en dépit des augmentations substantielles des frais de scolarité au cours des années 90.
- Dans le même ordre d'idées, Jorgen Hansen (2007), à l'aide des données des recensements de 1991, 1996 et 2001, constate que le taux de rendement a augmenté au cours des années 90 pour la plupart des domaines d'études. Hansen signale des augmentations dans les taux de rendement pour les femmes dans les lettres et sciences humaines, les sciences sociales, les affaires et le commerce, l'agronomie, les sciences biologiques, la nutrition, les sciences alimentaires, la santé, les mathématiques, les sciences informatiques et les sciences physiques. Il n'a constaté aucun changement dans les services éducationnels, récréatifs et de consultation et l'ingénierie, et il a enregistré une légère diminution dans les beaux-arts et les arts appliqués. Les taux de rendement pour les hommes ont augmenté dans tous les domaines, sauf dans les services éducationnels, récréatifs et de consultation (taux de rendement inchangés) ainsi que les beaux-arts et les arts appliqués (diminution du taux de rendement).
- Demers (2008) utilise les données du recensement de 2006 pour examiner les rendements des études au Québec. Il constate que le montant d'impôt payé augmente avec l'obtention de diplômes dans la province. De plus, il indique un taux de rendement pour les personnes qui obtiennent un baccalauréat de 10,6 %, ainsi qu'un taux de rendement pour la société de 8,5 %. Demers décrit également la façon dont les niveaux de chômage diminuent avec l'obtention de diplômes.

Bien qu'une bonne partie de la documentation soit axée sur les avantages des études universitaires, il existe certains éléments de preuve selon lesquels des tendances similaires se produisent au niveau collégial. Comme indiqué ci-dessus, Boothby et Drewes (2006)

4. Ces chiffres seront présentés au chapitre 4.

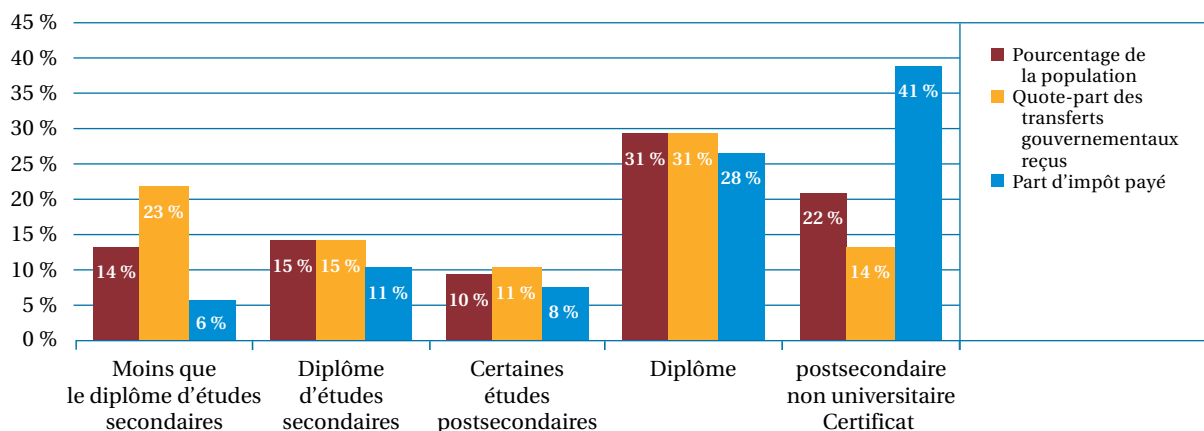
mentionnent que les gains salariaux associés aux études collégiales ont augmenté entre 1980 et 2000. Ferrer et Riddell (2002) indiquent également de faibles gains salariaux associés aux études postsecondaires non universitaires (en comparaison avec ceux qui ont fait des études secondaires). Tandis que les diplômés des études collégiales reçoivent des gains salariaux plus modestes que les diplômés de l'université, ils bénéficient quand même d'un taux de rendement important pour deux raisons. Premièrement, le collège est en règle générale moins dispendieux que l'université au Canada. De plus, les programmes collégiaux tendent à être plus courts, ce qui réduit le coût d'option (le revenu cédé que la personne gagnerait autrement).

Cette analyse des avantages des études postsecondaires qui est axée sur les rendements pour les personnes est inévitablement incomplète. Il existe des avantages importants pour la société qui sous-tendent l'argument pour l'obtention de diplômes. Comme le démontre la figure 8, les diplômés du postsecondaire payent la plus grosse part des impôts au Canada et ils reçoivent une partie relativement petite des transferts gouvernementaux. Au-delà des revenus et des dépenses du gouvernement, l'obtention de diplômes est associée à un certain nombre de faits positifs. Riddell (2006) offre un sommaire des quatre domaines dont il est question dans la documentation sur les rendements des études. Les premières préoccupations concernent les effets intergénérationnels. Les niveaux d'éducation plus élevés des parents sont associés à des niveaux plus faibles de grossesse chez les adolescentes,

de violence et de négligence envers les enfants, et de criminalité réduite chez les enfants. Le deuxième domaine est la santé. Riddell pointe vers deux études qui constatent une relation causale (pas une simple corrélation) entre l'éducation et la santé. En particulier, des éléments prouvent que, même lorsque l'on prend en compte les niveaux de connaissance en matière de santé, les personnes qui ont des niveaux d'éducation plus élevés utilisent cette connaissance de façon plus efficace. Des études menées par Lleras-Muney (2005) et Lleras-Muney et Lichtenberg (2002) révèlent des corrélations solides entre les niveaux d'éducation et le taux de mortalité, ainsi que l'utilisation de médicaments d'ordonnance approuvés plus récemment. Troisièmement, des éléments de preuve provenant des États-Unis suggèrent que l'augmentation du taux d'obtention de diplômes peut réduire le taux de criminalité. L'augmentation de la scolarisation peut réduire le nombre d'arrestations, d'incarcérations et de crimes déclarés par les victimes. Quatrièmement, les niveaux plus élevés d'obtention de diplômes sont associés à une participation communautaire plus importante, notamment par l'exercice du droit de vote. Comme l'*Institute for Higher Education Policy* (1998), basé aux États-Unis, le mentionne, le taux plus élevé de diplômés du postsecondaire dans la population entraînent une augmentation de la productivité, de la consommation et des dons de charité.

Évidemment, par définition, l'examen des gains salariaux et du rendement est axé sur l'expérience moyenne des diplômés des études postsecondaires.

**Figure 1.III.1 – Pourcentage de la population, part de l'impôt payé et quote-part des transferts gouvernementaux reçus selon le niveau d'instruction chez les Canadiens de 25 à 64 ans en 2006**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), Graphique exclusif.

Un projet récent de Statistique Canada, commandé par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire et le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur, a examiné la situation des jeunes travailleurs canadiens très éduqués dont les gains sont inférieurs à la moyenne. L'étude examine les données relatives à ces diplômés et explore leur expérience changeante sur le marché du travail.

En comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, le Canada a la proportion la plus élevée de diplômés du postsecondaire qui gagnent moins de la moitié du revenu médian. Parmi les personnes âgées de 25 à 64 ans, presque 18 % des diplômés d'université et 23 % des diplômés du collégial gagnaient moins de la moitié du revenu médian (16 917 \$) en 2006. À première vue, cela suggère que les avantages au plan des gains associés aux études postsecondaires ne sont pas aussi robustes que la documentation le montre. En fait, comme l'explique le rapport de Statistique Canada, peu de Canadiens ayant poursuivi des études postsecondaires qui participent pleinement au marché du travail se retrouvent à gagner des salaires relativement faibles. Parmi les diplômés d'université dont les gains sont très faibles, 43 % ont déclaré qu'ils faisaient autre chose que travailler comme activité principale pour l'année en question, 24 % ont déclaré être travailleurs autonomes [et, par conséquent, étaient motivés à déclarer des gains faibles dans les déclarations de revenus qui constituent le fondement des données

de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)] et 5 % ont fait ces deux déclarations. En ce qui a trait au collège, un tiers ont déclaré autre chose que le travail comme activité principale, 27 % étaient travailleurs autonomes et 5 % ont fait ces deux déclarations. En laissant de côté ceux qui étaient travailleurs autonomes ou dont l'activité principale n'était pas le travail en 2006, seulement 5 % de la population canadienne ayant fait des études universitaires et 8 % ayant fait des études collégiales gagnaient moins de la moitié du revenu médian. Le rapport de Statistique Canada explique comment ce phénomène est plus commun chez les femmes et chez ceux qui avaient étudié les arts, les technologies de communication, les parcs, la récréation et le conditionnement physique. De plus, les personnes qui ont fait des études postsecondaires à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick étaient plus susceptibles que celles qui avaient étudié dans d'autres provinces de gagner moins de la moitié du revenu médian national. En bref, bien qu'une petite minorité de Canadiens qui ont fait des études collégiales ou universitaires gagnent des salaires relativement faibles, leur situation s'explique plus facilement par la nature de leur participation au marché du travail et par les variations régionales dans l'économie canadienne que par les retombées de leurs études postsecondaires. Pour la vaste majorité des Canadiens, les études supérieures sont payantes.

### Mythe : L'accès plus facile érode la qualité

Tout le monde ne convient pas que le nombre et la valeur des diplômes postsecondaires peuvent augmenter en même temps. Comme chacun le sait, dans les récentes années, James Côté et Anton Allahar (2007) ont affirmé que nous avons poussé un trop grand nombre de jeunes non motivés et non préparés à continuer leurs études et qu'en réponse, les universités avaient été obligées de s'adapter en réduisant leurs normes. Le résultat n'est pas simplement un plus grand nombre de diplômes, mais aussi un nombre de diplômes plus élevé que nécessaire,

par conséquent, des diplômes dont la valeur est douteuse. Comme ils l'expliquent : « les chauffeurs de taxi suréduqués ne sont pas rares... La production de diplômes universitaires l'a emporté sur leur nécessité pour le travail... Nous avons produit plus que la demande ne l'exigeait, et ces attestations sont maintenant sans valeur. » (Côté et Allahar, 2007, pp. 152 et 153).

Il existe un certain nombre de problèmes avec cet argument, dont le moindre n'est pas le fait que la réduction des normes qu'ils déplorent s'est



## Mythe : L'accès plus facile érode la qualité (suite)

produite à un moment où la proportion de la population des jeunes s'inscrivant à l'université et sa composition socio-économique sont demeurées essentiellement inchangées (ces données sont présentées au chapitre 2). Bien que Côté et Allahar s'inquiètent de la « masse de la population » qui est poussée vers l'université, le taux d'obtention de diplômes universitaires par les jeunes Canadiens de 25 à 34 ans est de 23 %. La qualité peut être en voie d'érosion dans certaines universités canadiennes, mais ce n'est pas parce qu'elles sont soudainement devenues des établissements à accès ouvert.

La vraie faiblesse de leur approche, toutefois, est leur prescription politique : ils ont conclu qu'un trop grand nombre d'étudiants non qualifiés fréquentaient l'université, et leur solution est de réduire les aspirations des jeunes (Côté et Allahar, 2007, p. 181). Si un plus grand nombre d'étudiants pouvaient être détournés des universités du pays directement vers le marché du travail ou vers la formation professionnelle, les universités pourraient s'attendre à plus de la part de leurs étudiants, et la valeur réelle des diplômes subséquents pourrait augmenter de nouveau. En d'autres termes, leur solution est de restreindre la possibilité de bénéficier des études supérieures à ceux qui terminent le secondaire parmi les premiers de leur classe.

Cet argument est fondé sur une appréciation limitée du potentiel humain et sur une appréciation restreinte de ce que les enseignants du postsecondaire devraient s'efforcer d'accomplir. Pour illustrer, prenons d'abord en considération la vision contrastante de la façon dont nous devrions approcher la question soulevée par Ben Levin dans son récent rapport au gouvernement du Manitoba. Levin affirme ce qui suit :

*« Les limites perçues des capacités des personnes constituent un des obstacles réels à l'amélioration. Il demeure un point de vue largement répandu selon lequel déjà un trop grand nombre d'étudiants peuvent accéder aux études postsecondaires. Nous entendons de fréquentes déclarations provenant de*

*diverses sources, y compris les médias de masse, selon lesquelles trop d'étudiants ne sont pas compétents, qu'ils ne possèdent pas les aptitudes nécessaires et que, par conséquent, les normes baissent. Beaucoup de gens croient que les études postsecondaires devraient demeurer une activité quelque peu élitiste.*

*La Commission rejette inconditionnellement cette proposition, parce qu'il existe trop de preuves contraignantes selon lesquelles il s'agit d'un mauvais point de vue, contredit par tout ce que nous savons. La position dans ce rapport est que la recherche et l'expérience nous disent que les gens sont capables de plus que ce que nous pensons; que lorsque nous élargissons notre perception de ce que les gens peuvent faire, bon nombre s'élèveront jusqu'au nouveau niveau...*

*En bref, l'histoire nous dit que nous avons sous-estimé le nombre de personnes qui peuvent atteindre des niveaux élevés d'éducation. » (Levin, 2009, p. 4).*

La deuxième faiblesse est que les auteurs présument que la seule réponse que les établissements d'enseignement postsecondaire et le corps enseignant peuvent avoir face au défi posé par les étudiants qui, peut-être pour des raisons relatives à leurs antécédents familiaux, sont initialement moins préparés pour les rigueurs du cursus universitaire, est de lever les bras au ciel en signe de désespoir et de réduire leurs normes. Cela est évidemment loin d'être le cas. Beaucoup d'établissements d'enseignement postsecondaire au Canada, aux États-Unis, en Europe et ailleurs sont en voie d'élaborer des programmes conçus pour aider les étudiants de différents types, y compris les étudiants qui sont initialement plus faibles sur le plan scolaire, à réussir leurs études. Deux programmes de ce type au Canada, soit le projet pilote Fondations pour le succès, implanté dans trois collèges ontariens, et le projet pilote LE, NONNET

### Mythe : L'accès plus facile érode la qualité (suite)

pour les étudiants autochtones de l'Université de Victoria, font actuellement l'objet d'évaluations de recherche (Université de Victoria, 2008; Malatest, 2009 a, b et c). Ces projets ne constituent que deux exemples, mais ils sont suffisants pour montrer que devenir nostalgique d'une époque où les étudiants étaient plus engagés n'est pas la seule réponse possible pour les enseignants du postsecondaire.

Il est possible que l'idée que l'accès élargi érode nécessairement la qualité dans les établissements d'enseignement postsecondaire ne soit pas tant un mythe qu'une prophétie auto réalisée. Si les enseignants présument qu'aucun autre résultat n'est

possible, ils ne prendront pas les mesures nécessaires pour garantir que les étudiants issus de tous les milieux ont la possibilité de réussir leurs études. Il n'existe aucune raison pour que l'accès et l'excellence ne puissent être gérés comme deux côtés de la même médaille de façon à ce que nos efforts pour favoriser l'excellence nous mènent à ouvrir l'accès aux études supérieures aux étudiants issus d'une plus vaste gamme de milieux et que nos politiques pour favoriser l'accès comprennent des mesures conçues pour favoriser la réussite scolaire. Il s'agit d'un thème sur lequel nous reviendrons dans les prochains chapitres.

### Une perspective internationale

Les comparaisons internationales démontrent que les taux de rendement des études supérieures sont positifs à l'échelle d'une variété de pays. Boarini et Strauss (2007) mentionnent que les rendements d'une année supplémentaire d'études postsecondaires moyennes dans 21 pays vont de 4 % à 15 %.

Selon le dernier rapport de l'OCDE (2008), le taux de rendement des études postsecondaires au Canada est légèrement inférieur à la moyenne de l'OCDE. Le taux de rendement privé (c.-à-d. le rendement pour l'individu) en 2004 était de 9,4 % pour les hommes et de 9,1 % pour les femmes, ce qui est en dessous des moyennes de l'OCDE de

12,2 % et de 11,4 %, respectivement. L'OCDE examine également les taux de rendement publics (c.-à-d. les rendements pour la société), et constate que le Canada a obtenu des résultats en dessous de la moyenne, soit de 7,9 % pour les hommes et de 7,3 % pour les femmes (les moyennes respectives de l'OCDE étaient de 11,1 % et de 9,1 %).

Le fait que les taux de rendement au Canada soient plus faibles que la moyenne n'enlève rien, cependant, à la conclusion que les études postsecondaires demeurent un investissement valable pour les Canadiens et pour le Canada.

## Autres indicateurs économiques

Comme il fallait s'y attendre, les avantages dont les diplômés des études postsecondaires bénéficient au plan de l'emploi et du revenu se traduisent en avantages dans d'autres domaines. Par exemple :

- Tandis que la richesse médiane des familles au Canada a augmenté depuis 1984 et 2005, la richesse des familles dont le chef est un diplômé d'université a augmenté deux fois plus que celle des familles dont le chef n'est pas un diplômé d'université (Morissette et Zhang, 2006, p. 9).
- Le taux de pauvreté, ou le pourcentage de familles à revenu faible, est deux fois plus élevé pour les familles dont le chef n'est pas un diplômé d'université qu'il ne l'est pour celles dont le chef est un diplômé d'université (Morissette et Zhang, 2006, p. 11).
- En 2005, la proportion des familles qui n'ont aucune épargne privée pour la retraite est plus de deux fois plus élevée pour les familles dont le chef n'a pas terminé le secondaire qu'elle ne l'est pour les familles dont le chef est un diplômé d'université (35 % par rapport à 15 %) (Statistique Canada, 2006a, 23).

---

## IV. Conclusion

Les études supérieures constituent une équation à somme positive. Les avantages des études postsecondaires qui reviennent aux personnes qui les poursuivent se sont accrus dans les récentes décennies. Bien que posséder une attestation d'études postsecondaires soit actuellement plus courant au Canada que jamais auparavant, les détenteurs de diplômes réussissent mieux financièrement maintenant qu'il y a 25 ans par rapport aux non diplômés. Comme nous l'avons mentionné au début, il s'agit simplement d'une raison

de plus pour laquelle l'accès aux études postsecondaires est important. L'accès est une des façons les plus importantes dont les individus peuvent améliorer leur condition et garantir une grande qualité de vie pour eux mêmes, pour leurs familles et pour leurs collectivités.

La question qui reste à examiner, par conséquent, est celle de savoir à quel point le Canada a réussi à faciliter l'accès aux études supérieures. C'est le prochain sujet que nous examinerons.

